PARCOURS ÉLECTEUR·RICE 2026 EN – ESR – J&S

AVANT LE VOTE : JE ME PRÉPARE

5 OCTOBRE • À PARTIR DE 14 H

1 Sur le portail élections je crée mon compte électeur·rice

- J'ouvre le mail reçu sur mon adresse professionnelle et je clique sur le lien à usage unique. ⚠️
- Je crée mon mot de passe électeur·rice (12 à 50 caractères).
- Je choisis une question défi et je saisis une réponse que je pourrai reproduire exactement.

À CONSERVER : adresse mail professionnelle + mot de passe + question défi + réponse.

Je vérifie mon inscription et mes informations

- Dans le portail élections, je vérifie mes informations personnelles, mon affectation et les scrutins auxquels je peux voter.
- En cas d'erreur, je demande la correction sans attendre.

IMPORTANT : les demandes de modification du profil électeur·rice ne sont plus possibles à partir du 2 décembre.

À PARTIR DU 13 OCTOBRE

2 Je consulte les listes électorales

Ces extraits mentionneront pour chaque électeur ou électrice l'ensemble des scrutins auquel il ou elle est rattaché·e.

À PARTIR DU 17 NOVEMBRE (VOIRE PLUS TÔT)

3 Sur ENSAP je retrouve mon code

- Si j'ai accès à ENSAP, là où mes bulletins de paie sont déposés : je vais dans « Mes doc. employeur » et je retrouve ma carte électeur·rice / mon code de vote.
- Je conserve ce code avec mon identifiant et mon mot de passe de l'étape ❶

Pas d'accès à ENSAP pour y retrouver mon code ? Ce n'est pas bloquant : une récupération en ligne sera possible à partir du 3 décembre.

Je consulte les candidatures et professions de foi

- Sur le portail élection dans mon compte électeur
- Sur mon lieu de travail

À FAIRE DÈS MAINTENANT

Si j'utilise ENSAP, je vérifie que mon compte est activé et que je sais m'y connecter.

ÊTRE VIGILANT

⚠️ **Si je n'ai pas reçu le mail du 5 octobre, je le signale à mon syndicat**

PORTAIL ÉLECTIONS

PARCOURS ÉLECTEUR·RICE 2026 EN – ESR – J&S

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE : JE VOTE

1. JE RETROUVE OU JE RÉCUPÈRE MON CODE DE VOTE

J'AI ACCÈS À ENSAP

J'y retrouve mon code si je ne l'ai pas déjà conservé

- Je me connecte à ENSAP.
- Dans « Mes doc. employeur », je retrouve ma carte électeur·rice et mon code de vote.
- Je garde mon code à portée de main pour voter.

JE N'AI PAS ACCÈS À ENSAP

Je n'ai pas créé mon compte électeur·rice

- Je le crée (étape ❶ au recto)
- Je me déconnecte
- Je me reconnecte pour récupérer mon code de vote (étape ci-dessous)

J'ai créé mon compte électeur·rice

- Je me connecte au portail élections.
- Je clique sur « Accéder au vote » puis « Recevoir mon code de vote ».
- Je choisis « Question défi » ou « FranceConnect » et je suis les étapes affichées.
- Je note immédiatement le code obtenu : il n'est affiché que 120 secondes.

2. JE VOTE

1

CONNEXION

J'entre dans mon espace électeur·rice

- Identifiant : mon adresse mail professionnelle.
- Mot de passe : celui créé lors de l'activation de mon compte.
- Je recopie le code de sécurité (Captcha).

PORTAIL ÉLECTIONS

2

SUR LE PORTAIL

Je lance le vote

- Je clique sur « Consulter les scrutins, les candidatures et voter ».
- J'entre mon code de vote puis le code de sécurité.
- Je sélectionne un scrutin, puis une candidature et je valide mon choix.
- Je recommence pour chacun des scrutins qui me sont proposés.

NE PAS S'ARRÊTER AU PREMIER VOTE : plusieurs scrutins peuvent me concerner.

BESOIN D'AIDE ?

N'hésitez pas à contacter l'équipe de votre syndicat

LES COORDONNÉES DES SYNDICATS CFDT